

TROPHÉE OFFICIEL ET PROGRAMME DE FIDÉLITÉ - CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÈGLEMENT OFFICIEL

PRESENTATION***

Organisé au sein de la Coupe de France des Rallyes par RS Diffusion en sa qualité de Distributeur Officiel HANKOOK Compétition France, **HANKOOK Rally Cup 2023** est un Trophée Officiel associé à un Programme de Fidélité à destination de l'ensemble des clients de RS Diffusion et de son Réseau de Revendeurs Agréés HANKOOK Compétition.

Le Trophée concerne les Pilotes de Rallye "Moderne" pratiquant. Seuls les résultats des pilotes inscrits sont pris en compte. Les options de conduites partagées sont exclues. La discipline « Véhicules Historiques Compétition » n'est pas concernée.

Le Programme **HANKOOK Rally Cup** ou « **CUP** » se déroule du 1er Janvier 2023 au 30 Novembre 2023, et donnera lieu à **4 classements distincts** :

- **Classement CUP** **tous les pilotes inscrits Masculins (M) et Féminines (F)**
Comptabilisation des points à la classe

- **Classement CUP Kit Car** **tous les pilotes inscrits CUP (M+F) ET avec inscription complémentaire**
Comptabilisation des points à la classe

- **Classement CUP W** **toutes les pilotes CUP Féminines (F)**
Comptabilisation des points selon classement des Pilotes Féminines
Possibilités équipages mixte. **Les conduites partagées sont exclues**

- **Classement CUP Y** **tous les pilotes CUP (M+F) « moins 25 ans », né(e)s après le 1/1/1997**
Comptabilisation des points à la classe
Possibilités équipages mixte. **Les conduites partagées sont exclues**

Toutes les voitures homologuées FFSA sont autorisées à concourir aux 4 classements : CUP, CUP Kit Car, CUP W et CUP Y.

L'accès au programme **HANKOOK Rally Cup 2023** est gratuit et se fait par l'acquisition simultanée par le Pilote de **au moins 4 Pneus Compétitions Rallye HANKOOK Compétition (Profils Z215, Z205, Z210)** de même dimension auprès du Réseau Agréé (Liste des Revendeurs consultable sur www.hankook-rs.com).

CUP Kit Car : ce Trophée est une option dont l'**inscription complémentaire** se fait par une **participation de 200 euro** (deux cents euro) à ajouter à la commande pneus et à régler directement à l'organisateur.

Il permet ainsi comptabiliser les points **sur les 2 classements : CUP et CUP Kit Car** >> 2x fois plus de chances de gagner !!

Dans le cas où le nombre d'inscriptions **CUP Kit Car** serait jugé insuffisant sportivement (si moins de 40 inscrits après la date de la 12^{ème} Manche), l'organisateur se réserve la possibilité d'abroger ce classement. La participation financière sera alors remboursée intégralement sous forme d'avoir (200 euros) à déduire sur la commande de pneus suivante.

DROITS DES PILOTES

Après cet achat la validation de l'inscription du Pilote au programme **HANKOOK Rally Cup** se fait en répondant au mail qu'il recevra accompagné des présentes Conditions Générales. Dès lors le Pilote aura accès aux :

➤ AVANTAGES PREFERENTIELS

- 10 % de Remise immédiate sur le premier achat Pneumatiques donnant lieu à l'inscription à la HANKOOK Rally Cup.**
- 1x KIT PILOTE/COPILOTE Hankook Rally Cup** : 2x Casquettes, 2x Tour de Cou, le **Kit Identification Voiture** 5 adhésifs, Rallyes Magazine, Flyers HRC et VHC, Guide Pneus, Règlement HRC ...
- 10 % de Remise sur les commandes suivantes de pneumatiques Hankook Compétition** à partir de 2 pneus de dimension identique à la commande d'inscription, ce jusqu'au 30 Novembre 2023.
- Primes en Pneumatiques** issues des résultats des **25 Manches officielles « CUP »** (à chaque manche)
- Classements** issus de l'attribution des points selon les résultats à la classe -nombre de points 10, 6, 4, 2, x coefficient CUP 1, 2, ou 3 (pour classements et dotations finales)-, sur les **25 Manches officielles « CUP »**
- 2 Pneumatiques offerts aux pilotes qualifiés et engagés à la Finale de la Coupe de France des Rallyes 2023**, et ayant participé à **au moins une des 25 Manches officielles « HANKOOK Rally Cup »**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 4 pneumatiques de même dimension.

➤ DETAIL DES PRIMES EN PNEUMATIQUES (à chacune des 25 Manches CUP)

- Pilote Vainqueur Scratch = 4 Pneumatiques Offerts.**
- Pilotes 1^{er} de Classe = 2 Pneumatiques Offerts**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 4 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. Valable 3 mois après la date du gain.
- Pilotes 2^{ème} de Classe = 1 Pneumatique Offert**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 2 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. Valable 3 mois après la date du gain.

Chaque Pilote pourra remporter jusqu'à 16 Pneumatiques au total dans le cadre des primes et avantages distribuées, une fois ces 16 Pneumatiques remportés, le Pilote continuera de marquer des Points dans le cadre du classement des **CUP** pour l'obtention des Dotations Finales, mais ne sera plus éligible aux Primes par Pneumatiques.

➤ DETAIL DES DOTATIONS FINALES (Classements après Cumul des Résultats des Manches CUP) – Voir Annexe 2

-Vainqueur Cup*	Participation à 1 Rallye en RC2 -SKODA Fabia ou équivalent (R5)- au sein du Team Hankook Compétition*+1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
-Vainqueur Cup Kit Car*	Participation à 1 Rallye en véritable Citroen Saxo Kit Car (A6K) au sein du Team Hankook Compétition* +1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
-Vainqueur Cup W*	Participation à 1 Rallye en RC5 au sein du Team Hankook Compétition* Pilote Ambassadeur 2024 HANKOOK Compétition**+1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
-2^{ème} Cup W**	Pilote Ambassadeur 2024 HANKOOK Compétition**+1 Combi Fia P1 Trophée
-Vainqueur Cup Y***	Pilote Ambassador 2024 Hankook Compétition*** +1 Combi Fia P1 Trophée
-2^{ème} de la Cup*	Participation à 1 Rallye en RC4 au sein du Team Hankook Compétition* +1 Combi Plote Fia P1 Trophée
-3^{ème} de la Cup*	Participation à 1 Rallye en RC5 au sein du Team Hankook Compétition* +1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
-4^{ème} de la Cup	1 Rampe Phares LED LAZER Lamps Carbon6 x3 modules +1 Combi Fia P1 Trophée
-5^{ème} de la Cup	1 Rampe Phares LED LAZER Lamps Carbon6 x2 modules +1 Combi Fia P1 Trophée
-6^{ème} au 7^{ème} de la Cup	1 Jeu de 4 jantes Compétition Speedline + 1 Combi FIA P1 Trophée
-8^{ème} au 10^{ème} de la Cup	1 Combinaison Pilote FIA P1 Trophée

RÈGLEMENT OFFICIEL

Article 1. Organisation

1.1. Le programme **HANKOOK Rally Cup 2023** ou « **CUP** » est organisé dans le cadre de la Coupe de France des Rallyes par la société RS Diffusion immatriculée 529 717 290 et sous Licence Organisateur n°303853 sous la tutelle de la Fédération Française du Sport Automobile. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des prescriptions générales FFSA, et du règlement standard des rallyes.

Le présent règlement a été enregistré par la FFSA sous le permis d'organisation :

VISA FFSA C26 - 2023 en date du 08.12.2022



Article 2. Calendrier

2.1. La Hankook Rally Cup 2023 compte **25 Manches Officielles CUP (rallyes nationaux et régionaux)** et se déroulera selon le calendrier suivant. Les dates définitives seront confirmées dès l'édition du calendrier FFSA :

FEVRIER		
1- Rallye de la Côte Fleurie (N-14)	ASACO Pays Normand et l'Écurie Côte Fleurie, ligue Normandie (Deauville)	coef 2
MARS		
2- Rallye des Monts Dôme (N-43)	ASA Dôme Forez, ligue Auvergne (Thiers)	coef 2
3- Rallye de Haute Provence (N-04)	ASA de Haute Provence, ligue Provence Alpes – Côte d'Azur (Manosque)	coef 2
4- Rallye des Vignes de Régnié (R-69)	ASA du Beaujolais, ligue Rhône Alpes (Régnié-Durette)	coef 1
AVRIL		
5- Rallye Pays de Lohéac (N-35)	ASAC Bretagne & Ass Sportive Rallycross Lohéac, ligue Bretagne (Lohéac)	coef 2
6- Rallye de l'Anguisson (N-58)	ASA Nivernais Morvan & l'Écurie Corbigny Auto, ligue Bourgogne (Corbigny)	coef 2
7- Rallye de la Lys (N-62)	ASA du Détroit & le Lys Auto Racing, ligue des Hauts de France (St Venant)	coef 2
8- Rallye du Val d'Agout (N-81)	ASA du Vignoble Tarnais & l'Écurie Ecurie Val d'Agout Ligue Occitanie	coef 2
MAI		
9- Rallye de la Vallée du Cher (N-41)	ASACO Perche – Val de Loire et l'Écurie 41, ligue Centre – Val de Loire	coef 2
10- Rallye du St Emilion (N-33)	ASA du Circuit Mérygnac & l'Écurie Ken Daten, lig Nlle Aquitaine Sud	coef 3 boost
JUIN		
11- Rallye de Nice Jean Behra (N-06)	ASAC Nice, ligue Provence Alpes – Côte d'Azur	coef 2
12- Rallye de la Suisse Normande (N-50)	ASA Club de l'Ouest Pays Normand & l'Écurie Suisse Normande (Condé s/ N)	coef 2
13- Rallye Cieux - Monts de Blond (N-87)	ASA Terre de Saint-Junien, ligue Nouvelle Aquitaine Sud (Cieux)	coef 2
14- Rallye Vallespir (N-66)	ASAC 66 & le Vallespir Rallye 66, ligue Occitanie Méditerranée (Amélie les B)	coef 3 boost
JUILLET		
15- Rallye Bourgogne Cote Chalonnaise (N-71)	ASA 71, ligue Bourgogne – Franche-Comté. (Chalon)	coef 2
16- Rallye de Saintonge (N-17)	ASA de Saintonge, ligue Nouvelle Aquitaine Nord (Mazamet)	coef 2
17- Rallye de la Fourme d'Ambert (R-63)	ASA Velay Auvergne, ligue Auvergne (Ambert)	coef 1
18- Rallye de la Plaine des Vosges (N-88)	ASA Mirecourt, ligue Grand Est (Mirecourt)	coef 3 boost
AOUT		
19- Rallye du Pays Basque (N-64)	ASA Adour – Pays Basque, ligue Nouvelle Aquitaine Sud. (Hasparren)	coef 2
SEPTEMBRE		
20- Rallye Picodon Dieulefit (R-26)	ASA Montélimar & l'Écurie Dieulefit Sport Auto, lig. Auvergne Rhone Alpes	coef 1
21- Rallye de Lisieux (N-14)	ASACO Pays Normand et l'Écurie Côte Fleurie, ligue Normandie (Lisieux)	coef 3 boost
22- Rallye de la Vie (R-85)	ASACO Vallée de la Vie & le Poiré Sport Auto, ligue Bretagne – Pays d. Loire	coef 1
24- Rallye de Charlemagne (N-59)	ASA 59 Hautmont et Genesis Sport, ligue des Hauts de France (Haumont)	coef 2
OCTOBRE		
23- Rallye de la Noix de Grenoble (N-38)	ASA St-Marcellinoise & le Sport Mécanique St-Marcellinois, lig. Rhône Alpes	coef 2
NOVEMBRE		
25- Rallye Monts et Coteaux (N-69) par l'ASA du Rhone et l'OPSM, ligue Auvergne Rhone Alpes (Mornant)		coef 3 boost

2.2. Rallyes Suppléants :

En cas d'annulation d'un ou plusieurs rallyes de ce calendrier officiel, le Comité d'Organisation CUP se réserve le droit de les remplacer, ou non, par d'autres rallyes de la Coupe de France, avec l'accord préalable de la FFSA.

Par ailleurs, la FFSA, ainsi que l'organisateur, se réservent le droit de modifier ce calendrier.

Article 3. Concurrents et pilotes

3.1. Licences

3.1.1. Le programme **HANKOOK Rally Cup** est ouvert à tout pilote titulaire d'une licence FFSA en cours de validité. Les pilotes titulaires d'une licence délivrée par une ASN étrangère pourront participer aux rallyes inscrits en catégorie PEA, mais ne marqueront pas de points et ne seront éligibles ni aux Primes en Pneumatiques, ni aux Dotations Finales. Toutes les options de conduites partagées sont exclues.

3.1.2. La FFSA se réserve le droit d'examiner toute candidature présentant un caractère particulier, dans le but de préserver l'esprit de la Hankook Rally Cup. Les voitures de catégories VHC Véhicules Historiques ne sont pas concernées.

3.2. Inscriptions

3.2.1. Tout pilote désirant participer à la **HANKOOK Rally Cup** devra acheter de façon simultanée, exclusivement auprès du Réseau de Distribution Agréé (liste des revendeurs consultable sur www.hankook-rs.com), 4 (quatre) pneumatiques ou plus de la marque Hankook Compétition profils au choix **Z215**, **Z205**, **Z210** de même dimension, entre le 1er janvier 2023 et le 30 novembre 2023. Dès lors la demande d'inscription est automatique, elle devient effective et définitive après sa validation par email. (Réponse à l'email envoyé par l'organisateur rallycup@hankook-rs.com). L'inscription complémentaire à la **CUP Kit Car** se fait par une **participation de 200 euros** (deux cents euro) à ajouter à la commande pneus et à régler directement à l'organisateur (chèque à l'ordre de RS DIFFUSION).

Article 4. Voitures et équipements

4.1. Voitures admises

Toutes les voitures homologuées FFSA sont autorisées à concourir aux 4 classements : CUP, CUP Kit Car, CUP W et CUP Y.

35 Classes seront prises en compte dans le cadre de la distribution des primes en pneumatiques et des points, ceci selon la réglementation FFSA Coupe de France des Rallyes , mise à jour du 25 juillet 2022, tableau figurant à l'article 4.1 voitures autorisées, consultable sur www.ffsa.org :

GROUPES	CLASSES	TECHNIQUE - ELIGIBILITE - SPECIFICITE	
F-RC1	A8W	<ul style="list-style-type: none"> WRC 2.0T et 1.6T homologuées avant le 1er septembre 2016, (A et FA) et S2000 1.6T (RRC) [NOTA : ne marque pas de point à la Coupe de France / non admise en régional] 	
F-RC2	R5/Rally2	<ul style="list-style-type: none"> R5 homologuée avant 31/12/19 et Ra2 homologuée à partir du 01/01/2020 	
	Rally2 kit	<ul style="list-style-type: none"> Voitures équipées du kit R4 FIA 	
	A7S	<ul style="list-style-type: none"> S2000 2.0 Atmosphérique 	
	Proto	<ul style="list-style-type: none"> Voitures équipées d'un kit Proto Car (pour les rallyes organisées en Nouvelle Calédonie exclusivement) ² 	
F-RGT	RGT/FRGT	<ul style="list-style-type: none"> RGT/FRGT homologuée avant 31/12/19 RGT/FRGT homologuée à partir du 01/01/20 	
	GT+	<ul style="list-style-type: none"> Ouvrants d'origine - mousse dans les portières - réservoir FT3 Pneus de la liste FIA éligibles en rallye asphalte (type RGT) OBLIGATOIRES 	
	GT10	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 2 000 cm3 Pneus de la liste FIA éligibles en rallye asphalte (type RGT) OBLIGATOIRES [NOTA : GT10 de plus de 6L de cylindrée corrigée : ne marque pas de point à la Coupe de France / non admise en régional] 	
	GT9	<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 2 000 cm3 	
F-RC3	Rally3	<ul style="list-style-type: none"> Ra3B (atmo de plus de 1 390 cm3 à 1 600 cm3 et turbo de plus de 927 cm3 à 1 067 cm3) homologuée à partir du 01/01/2021 Ra3C (atmo de plus de 1 600 cm3 à 2 000 cm3 et turbo de plus de 1 067 cm3 à 1 333 cm3) homologuée à partir du 01/01/2021 Ra3D (turbo de plus de 1 333 cm3 à 1 620 cm3) homologuée à partir du 01/01/2021 	
F-Rally Nat	A7K	<ul style="list-style-type: none"> Kit-Car au-dessus de 1 600 cm3 et jusqu'à 2 000 cm3 	
	F215	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 428 cm3 et jusqu'à 1 785 cm3 	
	F214	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 600 cm3 et jusqu'à 2 000 cm3 	
	A8	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 2 000 cm3 	
	N4	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 2 000 cm3 	
	R4	<ul style="list-style-type: none"> Cylindrée corrigée de plus de 2 000 cm3 	
	FRC	<ul style="list-style-type: none"> • FRC ² 	
F-RC4	Rally4	<ul style="list-style-type: none"> Ra4B/R2 (atmo entre 1 390 cm3 et 1 600 cm3 et turbo entre 927 cm3 et 1 067 cm3) homologuée à partir du 01/01/2019 Ra4C (atmo entre 1 600 cm3 et 2 000 cm3 et turbo entre 1 067 cm3 et 1 333 cm3) homologuée à partir du 01/01/2019 	
	R3	<ul style="list-style-type: none"> R3C jusqu'à 2 000 cm3 homologuée avant le 31/12/2019 R3D diesel suralimenté jusqu'à 2 000 cm3 homologuée avant le 31/12/2019 R3T suralimenté jusqu'à 1 620 cm3 homologuée avant le 31/12/2019 	
	A6K	<ul style="list-style-type: none"> Kit-Car, FRC, S1600 au-dessus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 	
	R2	<ul style="list-style-type: none"> R2B plus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 homologuée avant le 31/12/2018 R2C plus de 1 600 cm3 et jusqu'à 2 000 cm3 homologuée avant le 31/12/2018 	
	F213	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 	
	A7	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 600 cm3 et jusqu'à 2 000 cm3 	
	N3	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 600 cm3 et jusqu'à 2 000 cm3 	
	A6	<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 	
	F-RC5	Rally5	<ul style="list-style-type: none"> R1/Ra5 (atmo jusqu'à 1 600 cm3 et turbo jusqu'à 1 333 cm3) homologuée à partir du 01/01/2019
		R2J	<ul style="list-style-type: none"> R2 Junior : fiche d'homologation FR2.002
FR2		<ul style="list-style-type: none"> FR2 : fiche d'homologation FR2.001 	
A5K		<ul style="list-style-type: none"> Kit-Car jusqu'à 1 400 cm3 	
F212		<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 150 cm3 et jusqu'à 1 400 cm3 	
A5		<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 1 400 cm3 	
R1		<ul style="list-style-type: none"> R1A jusqu'à 1 400 cm3 homologuée avant le 31/12/2018 R1B plus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 homologuée avant le 31/12/2018 	
N2		<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 	
N1		<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 1 400 cm3 	
F211		<ul style="list-style-type: none"> Jusqu'à 1 150 cm3 	
N2Série		<ul style="list-style-type: none"> Au-dessus de 1 400 cm3 et jusqu'à 1 600 cm3 	

4.2. Pneumatiques

Les seuls pneumatiques autorisés pour la **HANKOOK Rally Cup** sont les pneumatiques de marque **Hankook Compétition** de type **Z215, Z205, Z210**, exclusivement acquis auprès du Réseau de Distribution Agréé Hankook Compétition dont la liste est consultable sur www.hankook-rs.com. Des contrôles seront effectués.

Article 5. Primes et dotations finales

5.1. Primes (Les Primes ne sont pas cumulables, ni échangeables, ni remboursables)

PRIMES EN PNEUMATIQUES sur chacune des Manches CUP

- Pilote Vainqueur Scratch = 4 Pneumatiques Offerts.**
- Pilotes 1^{er} de Classe = 2 Pneumatiques Offerts**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 4 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. A valider 3 mois maxi après la date du gain.
- Pilotes 2^{ème} de Classe = 1 Pneumatique Offert**, sous forme de remise de 50% sur une commande de 2 pneumatiques de même dimension, à partir de 3 Partants dans la Classe concernée. A valider 3 mois maxi après la date du gain.

Les Primes en pneumatiques sont attribuées uniquement sur le classement de la **CUP**.

Aucune Prime Pneumatiques ne sera attribuée sur les classements CUP Kit Car, CUP W, CUP Y.

5.2. Dotations Finales (les dotations ne sont pas cumulables, ni échangeables, ni remboursables)

DOTATIONS FINALES - HANKOOK Rally Cup (après Classement au Cumul des Résultats des Manches CUP) :

> CUP

- Vainqueur CUP*** Participation à 1 Rallye en RC2 -SKODA Fabia R5- au sein du Team Hankook Compétition*+1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
- 2^{ème} de la CUP*** Participation à 1 Rallye en RC4 au sein du Team Hankook Compétition* +1 Combi Plote Fia P1 Trophée
- 3^{ème} de la CUP*** Participation à 1 Rallye en RC5 au sein du Team Hankook Compétition* +1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
- 4^{ème} de la CUP** 1 Rampe Phares LED LAZER Lamps Carbon6 x3 modules +1 Combi Fia P1 Trophée
- 5^{ème} de la CUP** 1 Rampe Phares LED LAZER Lamps Carbon6 x2 modules +1 Combi Fia P1 Trophée
- 6^{ème} au 7^{ème} de la CUP** 1 Jeu de 4 jantes Compétition Speedline + 1 Combi FIA P1 Trophée
- 8^{ème} au 10^{ème} de la CUP** 1 Combinaison Pilote FIA P1 Trophée

> CUP Kit Car

- Vainqueur CUP Kit Car*** Participation à 1 Rallye en véritable Citroen Saxo Kit Car (A6K) au sein du Team Hankook Compétition* +1 Combi Pilote Fia P1 Trophée

> CUP W

- Vainqueur CUP W*** Participation à 1 Rallye en RC5 au sein du Team Hankook Compétition* Pilote Ambassadrice 2024 HANKOOK Compétition**+1 Combi Pilote Fia P1 Trophée
- 2^{ème} CUP W**** Pilote Ambassadrice 2024 HANKOOK Compétition**+1 Combi Fia P1 Trophée

> CUP Y

- Vainqueur CUP Y***** Pilote Ambassador 2024 Hankook Compétition*** +1 Combi Fia P1 Trophée

NotaBene1: Chaque Pilote pourra remporter jusqu'à 16 pneumatiques dans le cadre des primes distribuées sur les Rallyes CUP. Une fois ces 16 pneumatiques remportés, le Pilote continuera de marquer des points dans le cadre de la CUP et des dotations finales, mais ne sera plus éligible aux primes en pneumatiques par rallye.

13 récompenses finales seront remises au terme de la Hankook Rally Cup

***VAINQUEUR, 2^{ème} et 3^{ème} CUP / 1^{er} CUP Kit Car / 1^{ère} CUP W** : mise à disposition de la voiture de course de la catégorie concernée, prise en charge des frais d'engagement à un Rallye Régional, , fourniture des pneumatiques Hankook Compétition neufs, prise en charge de l'assurance de la voiture de course, assistance par l'équipe Hankook Compétition. Choix du rallye et de la voiture de course par l'organisateur. Franchise d'assurance à la charge du pilote.

****CUP W 1^{ère} et 2^{ème} >> Pilotes Ambassadrices 2024 Hankook Compétition** : comprend 1x Kit Pilote spécifique (1x combinaison, 1x kit adhésifs voiture), conditions tarifaires spéciales (1 pneus offerts sur 2 par rallye engagé, limités à 10 pneumatiques maximum), médiatisation, participation aux événements et à la promotion du programme de la marque, etc.
*****CUP Y >> Pilote Ambassador 2024 Hankook Compétition** : comprend 1x Kit Pilote spécifique (1x combinaison, 1x kit adhésifs voiture), conditions tarifaires spéciales (1 pneus offerts sur 2 par rallye engagé, limités à 10 pneumatiques maximum), médiatisation, participation aux événements et à la promotion du programme de la marque, etc.

Article 6. Classements

Le Programme **HANKOOK RALLY CUP** se déroule du 1er Janvier 2023 au 30 Novembre 2023, et donnera lieu à 4 classements distincts : **CUP, CUP Kit Car, CUP W , CUP Y.**

6.1. Attribution des points

Chaque **Rallye CUP** donnera lieu à l'attribution des points suivants :

	<i>si Coef 1 :</i>	<i>si Coef 2 :</i>	<i>si Coef 3 :</i>
-1er de Classe	10 points	20 points	30 points
-2^{ème} de Classe	6 points	12 points	18 points
-3^{ème} de Classe	4 points	8 points	12 points
-4^{ème} de Classe	2 points	4 points	6 points
-Tous les Classés suivants	1 point	1 points	1 points

Les points attribués seront divisés par 2 si moins de 3 partants dans la classe concernée. « **Super rallye** » = **0 point.**

6.2. Coefficients appliqués

3 coefficients différents seront appliqués sur les **25 Manches de la HANKOOK Rally Cup** :

- Rallyes de Catégorie 'Régionaux' :	Coefficient 1
- Rallyes de Catégorie 'Nationaux' :	Coefficient 2
- Rallyes de Catégorie 'Nationaux BOOST' :	Coefficient 3 (5 rallyes désignés par l'organisateur)

6.3. Classement final

Au terme de la **HANKOOK Rally Cup**, en cas d'ex-aequo, sera privilégié le pilote qui aura participé au plus de manches de la Cup, puis le nombre de victoires de classe, puis le nombre de deuxième places de classe, puis le nombre de troisième places de classe. En dernier lieu, le plus jeune sera privilégié.

Dans le cas où le vainqueur de la **CUP** serait aussi vainqueur de la **CUP Kit Car**, la dotation **CUP Kit Car** sera proposée au 2^{ème} classé de la **CUP Kit Car**, et ainsi de suite selon le podium.

6.4 Déclaration des Résultats Obligatoire pour la prise en compte des Points et Primes en Pneumatiques

Chaque Pilote devra systématiquement déclarer chacun de ses résultats sur les Manches de la Hankook Rally Cup, **avant le MARDI MINUIT suivant ladite Manche**. Cette déclaration devra se faire par email à l'adresse suivante : **rallycup@hankook-rs.com** - et devra à chaque fois indiquer les informations suivantes :

*Nom et Prénom du Pilote *Modèle de Voiture et Pneus Utilisés *Dimensions et profils utilisés (Z215, Z205, Z210)

*Nom de la Manche et Résultats Scratch / Groupe / Classe

*Photo de la voiture **en action durant le rallye** sur ladite Manche, stickée comme défini au Règlement Officiel (Pare-Chocs Avant et Arrière + Lunette Arrière)

Cette déclaration de résultat vaudra comme réclamation des Primes en Pneumatiques dans le cas où le résultat obtenu y donne bien accès.

Article 7. Publicité

Les voitures participant à la **HANKOOK Rally Cup** devront obligatoirement être identifiées conformément au plan d'identification figurant en annexe (Pare-Chocs Avant et Arrière et Lunette Arrière)

Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités, sous réserve qu'elles ne concernent pas des produits concurrents de ceux des partenaires officiels de la Hankook Rally Cup. En aucun cas l'identification des voitures définie par l'organisateur ne pourra être modifiée par les pilotes.

Tout pilote inscrit à la **HANKOOK Rally Cup** autorise RS Diffusion et Hankook Compétition à exploiter ses résultats, son image ainsi que celle de sa voiture de course à des fins publicitaires.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'Informatique aux Fichiers et aux Libertés, les participants disposent à tout moment d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données les concernant. Ils peuvent exercer ces droits sur simple demande adressée à : **rallycup@hankook-rs.com**.

Article 8. Mentions Légales

Le pilote s'engage à se fournir en pneumatiques de marque Hankook Compétition, exclusivement auprès du Réseau de Distribution Agréé dont la liste est consultable sur www.hankook-rs.com. Des contrôles seront effectués, ainsi que sur le respect des éléments d'identification à utiliser, à tout moment, et tout au long de la saison. L'organisateur se réserve le droit de modifier ces conditions. L'ensemble des conditions présentées s'entend sous réserve de la disponibilité des stocks.

ANNEXE 1 - Éléments d'Identification et Emplacements OBLIGATOIRES

HANKOOK Rally Cup 2023

1 Kit Équipage : 1 Casquette Pilote et 1 Casquette Co-Pilote

1 Kit d'Identification Voiture de Course : 5 Stickers "Hankook Rally Cup" :

2x Stickers Pare-Choc Avant + 2x Stickers Pare-Choc Arrière –
1x Sticker Lunette Arrière

À apposer obligatoirement comme indiqué sur le schéma ci-dessous :



CONTACT

RS DIFFUSION sarl

15-17 rue du Vercors
69960 Corbas (Lyon)
Tel : +33.(0)4.72.28.48.00

HANKOOK RALLY CUP Comité Organisation

Email : rallycup@hankook-rs.com
Website : www.hankook-rs.com
Facebook : www.facebook.com/HankookRallyCup/
Instagram : #hankookrallycup

HANKOOK COMPETITION FRANCE

ANNEXE 2 – Dotations Finales (images archives)



Rc2



Kit Car



Rc4



Rc5



Rampe Phare LED 3x Carbon6



Rampe Phare LED 2x Carbon6



Jantes SPEEDLINE



Combi P1 Trophée



Pneus Hankook